

Dépôt de matériaux en tous genres sur terrains privés : comment réagir ?

Monsieur le Président
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillères (ers),
Cher(ère)s collègues,

La problématique de dépôts de matériaux en tous genres sur des terrains privés en Haute-Sorne n'est pas nouvelle. A bien des endroits cela défigure les environs sans parler des éventuels risques de pollution du terrain ou des eaux.

Dans le cas de la zone industrielle à Bassecourt, d'un côté certains occupants sont soumis à des règles très strictes au niveau de l'écologie et de l'autre certains se permettent d'entreposer des matériaux et objets qui devraient être éliminés.

Donc la question est la suivante :

Comment est-ce que la commune peut mettre de l'ordre et obliger les propriétaires à être en conformité avec les directives environnementales ?

Je remercie le Conseil Communal de ses réponses.


Vincent Voyame